

Lucette Collet, Première vice-présidente du conseil économique et social de Lorraine, première vice-présidente de la Capeb de la Meuse et secrétaire de la branche bâtiment de l'Union professionnelle de l'Artisanat de la Meuse

by Le Moniteur - mardi, novembre 18, 2008

<https://www.correspondances.fr/lucette-collet/>

« Les dirigeants qui refusent la diversité s'en mordront les doigts ! »

Ce 28 novembre, se tient à Nancy le colloque Talent, projet régional de lutte contre les discriminations raciales à l'emploi. Pourquoi vous êtes-vous engagée dans cette démarche ?

D'abord, au nom de principes républicains. Dirigeante d'une entreprise de BTP de la Meuse, il m'est arrivé d'entendre des échos de discrimination et des propos inacceptables. Certains créateurs d'entreprise d'origine turque, parfaitement intégrés, se trouvaient ainsi accusés de prendre le travail des meusiens. Le BTP n'est ni plus, ni moins discriminant que d'autres secteurs, mais certaines évidences sont oubliées. Ainsi, nombre de chefs d'entreprise d'origine italienne ne se reconnaissent pas du tout dans les personnes issues de l'immigration ! Si l'on feint d'ignorer la réalité de la discrimination, on risque d'être confronté à des problèmes sur le terrain.

Au-delà du constat, quels moyens les petites entreprises peuvent-elles mettre en œuvre pour combattre les discriminations à l'embauche ?

L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) et l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) de Lorraine ont instauré une stratégie de formation et proposent des méthodes anti-discrimination aux dirigeants et aux DRH. La branche bâtiment de l'UPA organise pour sa part des stages simplifiés pour doter les PME d'outils simples et concrets. Dénommée « Les ambassadeurs du bâtiment », cette démarche consiste à établir des fiches de postes très rationnelles. La simple adéquation entre les compétences du candidat et les besoins de l'entreprise constitue la base de l'anti-discrimination.

Quelles seront les prochaines étapes de la mobilisation ?

L'UPA organisera au printemps prochain une manifestation d'envergure nationale en Lorraine, pour présenter des retours d'expérience et généraliser les pratiques antidiscriminatoires. Cette initiative traduit l'engagement d'un réseau composé entre autres du conseil économique et social, de la chambre régionale des métiers et de l'Aract. La discrimination restreint le champ du recrutement, alors même que le renouvellement des effectifs constitue un enjeu crucial. Les dirigeants qui ne voient pas l'intérêt d'un recrutement diversifié s'en mordront les doigts !